



## 50e Championnat de France du 12 Août au 17 Août 2024 et période d'entraînement à partir du samedi 10 août à PÉRONNE

### Conditions Générales Pilotes Fiesta

**Organisateur** : Comité d'organisation du Championnat de France de montgolfières : « **EVENT'S CŒUR HDF** »

**Président** : Isaac PEREZ – 3 place du Commandant Louis Daudré B.P. 20045 80201 PERONNE Cedex  
Courriel [i.perez@ville-peronne.fr](mailto:i.perez@ville-peronne.fr) Tél : 06.74.07.95.54

**Contact pour les ballons « fiestas »**

Isaac PEREZ – 3 place du Commandant Louis Daudré B.P. 20045 80201 PERONNE Cedex  
Courriel [i.perez@ville-peronne.fr](mailto:i.perez@ville-peronne.fr) Tél : 06.74.07.95.54

**Directeur des vols fiestas** : François MOIZARD · 06.14.35.55.39 / francois.moizard@gmail.com

**Directeur adjoint des vols fiestas** : Jean-Alain MARTIN · 06.64.04.35.11 / jams.balloon@gmail.com

**Gestion des passagers** : Référent F.F.A. Raymond SEIGEOT

**Dates des vols fiestas** :

A partir du samedi 10 août, jusqu'à la fin du championnat, dernier vol le samedi 17 août 2024.

1<sup>ère</sup> ascension possible le samedi 10 août soir durant la période dite d'entraînement de la compétition (4 vols possibles).

Début du championnat le lundi 12 août soir, dernière ascension le samedi 17 août matin, fin du championnat (10 vols possibles).

Les Pilotes remplissent leurs dates de présence et de vol et attestent ainsi respecter leur engagement.

**Lieu du centre de compétition** : Parc des Expositions – Avenue de la Gare – 80200 PERONNE

**Conditions d'inscription** :

-Minimum de 50 ascensions en tant que commandant de bord, dont 3 ascensions dans les 3 mois précédant, 10 heures de vol dans les 12 mois précédant le championnat et un an de brevet à la date de début des vols.

-Assurance RC minimum 3.000.000 € /pilote +3 passagers OU 2.700.000 €/ pilote +2 passagers - Nombre de passagers par vol à mettre à disposition de l'organisation :

Jusqu'à 2600 m<sup>3</sup> = 2 passagers – Jusqu'à 3400 m<sup>3</sup> = 3 passagers ; sup 3400 = 4 passagers

-Les pilotes s'engagent à embarquer les passagers désignés par l'organisation, dans la limite des nombres de places et poids indiqués par le pilote lors de son inscription tout en respectant sa courbe de charge.

-Un chèque de caution de 200 € (à l'ordre de EVENT'S CŒUR HDF) est demandé et devra être joint à l'inscription envoyée par courrier. Il vous sera rendu à votre arrivée. Il sera non remboursable en cas d'annulation de votre part dans les 10 jours précédant le début du championnat ou si vous quittez le championnat avant le 17 août. - Les photos du ballon et du pilote vous seront demandées pour publication dans le programme du championnat (à envoyer par courriel)

- Diplômes de vols : le CO vous dotera de diplômes de baptêmes spécifiques pour vos passagers.

En contrepartie, l'organisation prendra en charge :

- Pour 2 ou 3 passagers embarqués à chaque vol : un pilote + 1 équipier

### **Hébergement – Restauration :**

**Le logement durant le Championnat est à votre charge. Les équipages fiesta qui en font la demande pourront être mis en relation avec les personnes qui se sont proposées pour assurer l'hébergement chez l'habitant.**

Responsable des logeurs : Isaac PEREZ

Tout autre hébergement reste à votre charge et nous vous remercions de nous informer si vous réservez par vous-même un hébergement en hôtel ou en gîte.

Le prix d'un équipier supplémentaire est fixé à 350€ si celui-ci est hébergé et nourrit par le CO. Le cout supplémentaire sans hébergement par le CO sera de 200€, chèque à l'ordre de EVENT'S CŒUR HDF, à joindre à l'inscription.

L'ensemble des repas sera pris à l'Espace Mac Orlan, avenue de la République, y compris le repas de gala à l'issue du championnat.

La distribution du gaz aura également lieu route de Saint-Denis, au terrain stabilisé. Nous vous demandons d'arriver avec les bouteilles pleines.

Les véhicules et leur remorque disposeront d'un parking gardienné au centre de compétition.

### **Formulaire d'inscription à remplir et à envoyer :**

- 1) Par courriel à l'adresse de contact pour les inscriptions fiesta : [cfmperonne2024@ville-peronne.fr](mailto:cfmperonne2024@ville-peronne.fr) Avec l'ensemble des documents demandés joints en .pdf et les 2 photos.
- 2) Ainsi que par courrier avec l'ensemble des pièces demandées (sauf les photos), le chèque de caution et le chèque pour l'équipier supplémentaire, si besoin.

A l'adresse postale : 3 place du Commandant Louis Daudré – B.P. 20045 80200 PERONNE Cedex

- 3) Les documents à joindre par courrier sont :

Une Copie d'attestation d'assurance

Une copie du Certificat d'immatriculation

Une Copie du C.E.N. et du C.D.N.

Une Copie de la licence de pilote.

Une Copie du certificat médical.

Le chèque de caution de 200€

Le chèque pour l'équipier supplémentaire de 350€ ou 200€

L'inscription ne sera définitive qu'après réception du dossier complet.

**A L'ESPACE MAC ORLAN – 4 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE – 80200 PERONNE**

L'accueil, les briefings, les repas.

**AU PARC DES EXPOSITIONS – AVENUE DE LA GARE – 80200 PERONNE**

Le centre de compétition, le parking surveillé.

**AU TERRAIN STABILISÉ – RUE DE SAINT-DENIS**

Le gaz.

**Le terrain de décollage matin et soir est au Parc des Expositions.**

**Un gonflement de ballons, la nuit, aura lieu le mercredi 14 août 2024.**

**Cette manifestation est ouverte au public et fait donc l'objet d'un arrêté Préfectoral déclaré en manifestation aérienne.**